

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 11 Juin 2020 à 18 H 30
au Centre des Congrès d'Épinal

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 6 Février 2020

1 - COMMUNICATION DE DÉCISIONS

En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :

⇒ A l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :

- Fixant les différents tarifs pour le remplacement du matériel mis à disposition, en cas de non restitution ou de dégradation.
- Fixant le nombre de catalogues et de produits dérivés (cabats, magnets, etc.) pour la promotion des expositions « Loup ! Qui es-tu ? » et « Les années Martine » au Musée de l'Image.
- Fixant le tarif de location des Barrières Amovibles pour la sécurité des manifestations.
- Fixant les tarifs journées de formation aux gestes de premiers secours à destination des enfants scolarisés en écoles primaires dispensées par l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public des Vosges.
- Fixant le montant des charges de fonctionnement du marché couvert pour l'année 2020.
- Fixant le tarif des prestations techniques du spectacle vivant pour « La Souris Verte ».
- Fixant la durée de la gratuité octroyée par le dispositif « ticket course » pour le stationnement sur voirie à 1 heure.

⇒ A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :

- Avec la Société CODEPA, pour des travaux de désamiantage à l'école du Centre.
- Avec les Sociétés Menuiserie JOLY, BATY ELEC, Jonathan ACCORSI et AL RENOV, pour la réalisation d'un escalier à l'école du Centre.

- Avec les Sociétés MÉNIL RÉNOV', Menuiserie HOUILLON, PARANT Plâtrerie, CARRELAGES & DÉCO, KELDECO, FMT DIVOUX et Pierre LAMBERT, pour des travaux de rénovation du parquet et des sanitaires de l'Espace Cours.
- Avec la Société AB SÉCURITÉ, pour l'installation d'un système anti-intrusion au Centre d'activités Léo Lagrange.
- Avec la Société TSV, pour un avenant au marché de travaux pour la réhabilitation de la passerelle du Cours.
- Avec les Sociétés SINEU GRAFF, Emmanuel LEPAGE et VOLTZ, pour la fourniture de jardinières, plantes vivaces en vue de la création d'aménagements pérennes sur la commune et pour le fleurissement estival.
- Avec la Société BLACHÈRE Illumination, pour la fourniture de décorations de fin d'année pour la Place de l'Âtre.
- Avec la Société ESPELIA, pour un avenant au marché pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du Plan Numérique du programme Épinal au Cœur.
- Avec l'Association Golf des Images, pour une prestation de gestion de l'accueil du Golf municipal d'Épinal.
- Avec la Société TSE, pour des prestations techniques dans le cadre des animations du Village de Saint-Nicolas.
- Avec les Sociétés Menuiserie JOLY et Stéphane POIROT, pour un avenant au marché de travaux pour la réalisation d'un escalier à l'école du Centre.
- Avec les Sociétés MAZZUCCO, PRO POSE, FMT DIVOUX et BOVÉ, pour des avenants au marché de travaux pour la réhabilitation du groupe scolaire Paul-Emile Victor.
- Avec la Société APAVE ALSACIENNE, pour une prestation de contrôles techniques des Etablissements Recevant du Public.
- Avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, au titre de sa compétence centrale d'achat, dans le cadre des marchés formalisés suivants :
 - Avec la Société CHUBB, pour une prestation de vérification et de maintenance des équipements de sécurité incendie des différents bâtiments et infrastructures de la Ville.
 - Avec la Société INÉO, pour une prestation de vérification et de maintenance des systèmes d'alarme intrusion des différents bâtiments et infrastructures de la Ville.
 - Avec les Sociétés SOCOSPRINT et CEPAP pour l'impression et la reprographie de documents divers.
 - Avec la Société SIGNAUX GIROD, pour la fourniture de produits de signalisation verticale permanente et temporaire.

- Avec la Société GRANDBLAISE-LEROY, pour la fourniture de pièces d'usures pour le parc automobile.
- Avec les Sociétés ZOZIK, POIROT, Menuiserie HOUILLON, Patrice GONSOLIN, Brice MARCEL Energies, EUROP Revêtements, KELDECO, pour des avenants au marché de travaux pour la réhabilitation de la halte-garderie du Centre Social Denise LOUIS.
- Avec la Société AB SÉCURITÉ, pour une prestation de vérification et de maintenance des systèmes d'alarme intrusion des différents bâtiments et infrastructures de la Ville.
- Avec la Société AB SÉCURITÉ, pour la pose d'un système de contrôle d'accès à la Maison des Associations.
- Avec les Sociétés CHEVRIER - TECHNI PLAFOND - MILLER CARRELAGE - ARTS ET COULEURS - Didier CLAUDE et Pierre LAMBERT, pour des travaux de rénovation du local associatif sis 15, Rue du Maréchal Lyautey.
- Avec la Société SOCOSPRINT, pour les travaux d'impression et de reprographie du magazine « Vivre à Épinal ».
- Avec le Cabinet BOUILLON-BOUTHIER, pour une mission d'aide à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du Clos du Château.
- Avec la Société TECHNI CONSEIL, pour une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'enfouissement de réseaux.
- Avec l'A.D.M.R. des Vosges, pour une mission de prestation de service pour la gestion et l'entretien de Ma P'tite Garderie de centre-ville.
- Avec la Société FMT-DIVOUX, pour les travaux de réfection du local du Conseil des Jeunes, sis 6, Avenue Victor Hugo.
- Avec la Société AE2M, pour la fourniture et la pose de fauteuils au Planétarium de la MJC de la Belle Etoile.
- Avec la Société QUIM GUISÀ, pour le remplacement de l'écran de projection du Planétarium de la MJC de la Belle Etoile.
- Avec la Société PARMENTIER Frères, pour des travaux d'abattage d'arbres.
- Avec la Société SOLVERT, pour la location de deux voiturettes électriques pour le golf.
- Avec la Société LOGITUD, pour la maintenance des logiciels des services de l'Etat-Civil, Elections et Police Municipale.
- Avec la Société Jean GÉRARD/Patrick ROUSSEL, pour le remplacement de la chaudière du restaurant « La Capitainerie » au Port d'Épinal.

- Avec les Sociétés DEEVERT - KER AGRO - TEAM GREEN et Lorraine Espaces Verts, pour la fourniture de semences et d'engrais pour le golf municipal.
- Avec la Société DEFI, pour la fourniture et la pose d'un système d'affichage de scores pour la salle d'escrime de la Halle des Sports.
- Avec la Société REVAL PREST, pour les travaux de clôture au centre de loisirs de la 40 Semaine.
- Avec la Société SOLVERT, pour la fourniture de lames de coupe pour la tondeuse du golf municipal.
- Avec la Société ART DAN SOLS, pour les travaux de remplacement du revêtement de sol du gymnase Claude Gellée.
- Avec la Société Mario MAGGIO, pour des travaux d'isolation du bâtiment « La Poudrière ».
- Avec la Société Coopérative Agricole Lorraine, pour l'achat d'une tondeuse à lames rotatives pour l'entretien du golf municipal.
- Avec la Société RAY, pour un avenant au marché pour les travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau, Rue Antoine Hurault.
- Avec la Société MACDIS, pour la fourniture de matériel pour la pratique du golf.
- Avec la Société Mario MAGGIO, pour un avenant au marché de travaux pour la mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Macé.
- Avec les Sociétés SRDE, SAGRAM, LA HERONNIÈRE, GEDIMAT, COLAS Est, TRAPDID-BIGONI et FRANS BONHOMME, pour la fourniture d'agrégats, de béton prêt à l'emploi, de bordures de voirie, d'enrobé hydrocarboné à froid et à chaud, et produits de maçonnerie.
- Avec les Sociétés PLISSON, GED EVENT, EQUIP'CITÉ et WILLY LEISSNER, pour la fourniture de différents matériels destinés aux manifestations organisées sur la commune.
- Avec la Société L'HOMEL, pour des travaux de terrassement d'un mur de soutènement sis 3, Rue Abel Ferry, dans le cadre d'un péril imminent.
- Avec la Société VOSGES ARCHITECTURE, pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du groupe scolaire Ambrail.
- Avec la Société DEMANDRE Frères, pour des travaux d'étanchéité de la toiture du Centre Social de Bitola.
- Avec la Société DIMOE, pour des travaux d'inspections détaillées de murs de soutènement.
- Avec la Société Aurélie HUSSON Architecte, pour la réalisation d'une étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable.
- Avec la Société IVECO, pour l'achat d'un fourgon.

- Avec les Sociétés HAVAS VOYAGE et OBJECTIF LUNE (Prêt à partir), pour la fourniture de titres de transports et de prestations associées dans le cadre des déplacements dans les villes jumelles.
- Avec la Société EV.EACOM, pour un avenant au contrat de mise à disposition, pose, entretien et exploitation de mobiliers urbains de communication électronique.
- Avec la Société Pierre LAMBERT, pour un avenant au marché pour les travaux de rénovation du local associatif sis 15, Rue du Maréchal Lyautey.
- Avec la Société Menuiserie CAGNIN, pour les travaux de création de cloisons coupe-feu au Centre Social de Bitola.
- Avec la Société ASR EQUIPEMENTS ROUTIERS, pour la fourniture de mobilier urbain (bornes amovibles, cendriers, potelets, arceaux pour vélos).
- Avec les Sociétés PARMENTIER Frères - BOIS ET TRAVAUX et l'Office National des Forêts, pour des travaux d'exploitation forestière.
- Avec la Société ORA AUDIOLIGHT, pour la location de matériel scénique et audiovisuel pour les différentes manifestations organisées sur la commune.

⇒ A l'Établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5) :

- Pour un avenant à la convention de mise à disposition d'un appartement sis Tour T2 1, Place d'Avrinsart avec l'Association EPINAL HAND-BALL (changement de locataires Monsieur et Madame GMAR).
- Au profit de l'Association Epinal Moto-Club des Images, pour la mise à disposition d'un local sis "La Poudrière" - Rue du Général Séré de Rivières.
- Avec Voies Navigables de France, pour un avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial.
- Au profit de l'Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence pour l'unité d'enseignement pour enfants autistes ou souffrant de troubles envahissants du développement, pour la mise à disposition de locaux au sein de l'école Paul-Emile Victor - 49, Rue de Nancy.
- Avec Madame Hayat KHADDI, pour la mise à disposition d'un appartement de type F4 sis 1, Place d'Avrinsart.
- Avec Madame Ahlem HAMMAMI, pour la mise à disposition d'un appartement de type F3 sis Tour T2, 1, Place d'Avrinsart.
- Avec Madame Laura CHATAIGNIER, pour la mise à disposition d'un logement de type F4 sis 2, Avenue Victor Hugo.

- Avec le Centre d'Activités Léo Lagrange sis 6, Avenue Salvador Allende, pour la mise à disposition d'un local au profit du Comité d'Intérêt de Quartier du Saut-le-Cerf.
- Avec l'Association « La Passerelle de Gibraltar », pour la mise à disposition d'un local sis à la Maison des Associations.

⇒ **À la création, modification ou suppression de régies comptables (alinéa 7°) :**

- Pour l'abrogation de l'acte de création de la régie de recettes et la création de la régie d'avances des produits de stationnement payant sur voirie suite à la création de l'application Paybyphone.
- Pour un avenant à l'acte de création de la régie d'avances des Finances, fixant les différentes dépenses autorisées.

⇒ **A l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 € (alinéa 10°) :**

- Au profit de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, pour la vente d'un véhicule de marque Peugeot.
- Au profit du Garage AUTOROUTH, pour la vente d'un véhicule de marque Peugeot.

⇒ **Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :**

- Avec la SCP SYNERGIE Avocats – Cabinet BABEL et Associés, dans le cadre d'une assistance à expertise et d'une consultation juridique relative à une procédure de péril imminent.
- Avec le Cabinet GARTNER et Associés, dans le cadre d'une procédure en défense d'un titre exécutoire.
- Avec le Cabinet Dexium Avocats, pour une prestation d'assistance juridique au sujet du patrimoine de l'Imagerie d'Épinal.
- Avec le Garage Alain PARMENTIER, pour le règlement d'honoraires dans le cadre d'enlèvements de véhicules en stationnement gênant.
- Avec la Société ALLEX, pour le règlement d'honoraires d'expertise dans le cadre de mises en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.
- Avec Monsieur Jacques GUILLOT, expert, pour le règlement d'honoraires dans le cadre d'une procédure de péril imminent pour un mur de soutènement sis 3, Rue Abel Ferry.

⇒ Au renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre (alinéa 24°) :

- Pour le Musée de l'Image, pour l'année 2020 :
 - Reconduction de l'adhésion au dispositif « Pass Lorraine ».
 - Reconduction du partenariat avec l'Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse.
 - Reconduction de l'adhésion à l'Association of European Printing Museums (AEPM).
 - Reconduction de l'adhésion au Conseil International des Musées (ICOM).
 - Reconduction du partenariat avec l'Office de Tourisme de Gérardmer Hautes-Vosges.
 - Reconduction de l'adhésion à Lorraine Réseau Art Contemporain (LORA).
- Pour le renouvellement de l'adhésion à l'Association US MEMORY GRAND-EST pour l'année 2020.

⇒ À la demande d'attribution de subventions par tout organisme financeur (alinéa 26°) :

- Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) :
 - Pour le projet de création d'une plateforme numérique pour les commerces.
 - Pour la réhabilitation du Clos du Château en Maison des Compétences.
 - Pour la création d'un service d'archives municipales et intercommunales sur le site « Bragard ».
 - Pour l'installation d'une chaudière biomasse dans les locaux des Restaurants du Cœur.
 - Pour les travaux de restauration de la Basilique Saint-Maurice.
 - Pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) :
 - Pour le projet « Le Planétarium au cœur du numérique »
- Au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) et de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Conduites Addictives (MILDECA) pour les projets suivants :
 - Actions de Médiation Sociale
 - Plateforme d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en grande difficulté par le sport
 - Acquisition de protections individuelles pour la Police Municipale
 - Sécurisation de la garderie Paul-Emile Victor
 - Acquisition de barrières dédiées à la sécurisation des manifestations.

- Au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour les projets suivants :
 - o Sécurisation des abords des écoles, Rue du Haut des Etages
 - o Réhabilitation de l'aire multisports du Plateau de la Justice
 - o Réhabilitation de bassins d'été situés en Quartier Prioritaire de la Ville
 - o Réfection de la toiture et mise en place d'un nouvel éclairage des tennis couverts
 - o Installation d'un système de climatisation pour le Foyer des Jeunes de Bitola
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour la réhabilitation de la Passerelle des Grands Sables.

⇒ **En vertu de l'état d'urgence sanitaire :**

- Versement d'une subvention de 1.000 € au profit de la société de gymnastique « La Vosgienne ».
- Versement d'une subvention de 2.500 € au profit de l'association Épinal Voltige.

2 – DIRECTION GÉNÉRALE

2/1 – Pouvoirs octroyés à l'exécutif dans le cadre de l'état d'urgence

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la présentation des pouvoirs de l'exécutif octroyés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire liée au COVID-19.

2/2 – Imagerie d'Épinal

2/2.1 – Constatation de l'entrée dans le domaine public des biens immobiliers

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la reconnaissance de l'entrée dans le domaine public de l'ensemble immobilier de l'Imagerie d'Épinal appartenant à la Ville d'Épinal et classé aux Monuments historiques, au titre du service public culturel et touristique que représente cet ensemble immobilier emblématique de la ville, et d'autoriser le Maire ou son représentant à constater son classement dans le domaine public communal.

2/2.2 – Constatation de l'entrée dans le domaine public des biens mobiliers

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la reconnaissance de l'entrée dans le domaine public des biens mobiliers de l'Imagerie d'Épinal composés de quatre machines d'imprimerie d'époque appartenant à la Ville d'Épinal, dans le but de permettre leur affectation définitive au service public culturel et touristique que représente la visite des machines d'imprimerie d'époque, dans l'environnement de l'atelier de l'Imagerie d'Épinal, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à constater leur classement dans le domaine public communal.

2/3 – Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la prolongation de l'ensemble des tarifs municipaux pour l'année 2019-2020, jusqu'à la fin de l'année 2020, à l'exception des tarifs des marchés extérieurs et de la fête foraine.

2/4 – Principe d'acquisition d'emprises du site « Bragard »

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'acquisition d'emprises du site dit « Bragard » dans le cadre de la transformation du quartier de Bitola/Champbeauvert et de la valorisation des berges de la Moselle, et de la création d'un site dédié aux archives municipales et intercommunales.

2/5 – Fonds d'indemnisation pour les commerces de proximité

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la constitution d'un fonds d'indemnisation destiné aux commerçants de proximité, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention dans ce cadre, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2/6 – Procès-Verbal du transfert de la Plaine de Soba

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les modalités de transfert de la Plaine de Soba (hors boulodrome et gymnase) à la Communauté d'Agglomération d'Épinal, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de transfert et tout document afférent à ce dossier.

2/7 – Délégation de service public du Port de plaisance

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public du Port de plaisance avec « La Capitainerie », relatif à la prolongation de la durée de la convention, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant et tout document afférent à ce dossier.

2/8 – Opération de Restauration Immobilière – OPAH-RU

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'engagement d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur des immeubles en centre-ville, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention dans le cadre de cette opération et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2/9 – ZAC de Laufromont – Dénomination de voies

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la dénomination de trois nouvelles voies desservant le nouveau lotissement sis ZAC de Laufromont.

3 – AFFAIRES FINANCIÈRES

3/1 – Désignation d'un président de séance pour le vote des comptes administratifs de l'exercice 2019

Le Conseil Municipal est appelé à désigner son président de séance pour le vote des délibérations relatives à l'approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2019, ainsi que des budgets annexes Eau, T.V.A. Gestion des Salles et T.V.A. Locations Commerciales.

3/2 – Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2019, ainsi que des budgets annexes suivants :

- Eau
- T.V.A. Gestion des Salles
- T.V.A. Locations Commerciales

3/3 – Affectation de l'excédent ordinaire 2019

Suite à la présentation du Compte Administratif 2019 et conformément aux dispositions des instructions M14 et M49, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation de l'excédent ordinaire des résultats du Compte Administratif 2019, pour le Budget Principal.

3/4 – Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal est appelé à approuver pour l'année 2020, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition comme suit :

	2019	2020
	Taux Ville	Taux Ville
Foncier bâti	23.53	23.53
Foncier non-bâti	38.30	38.30

3/5 – Contribution budgétaire

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une contribution budgétaire pour le Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur d'Épinal (S.I.S.S.E) pour un montant de 145.035 €, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

3/6 – Reprise sur la provision constituée pour réduction des aides publiques reçues

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la reprise sur la provision constituée au titre de la réduction des aides publiques reçues, d'un montant total de 300.000 €, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

4 – AFFAIRES TECHNIQUES

4/1 – Conventions constitutives de groupement de commandes

4/1.1 – Pour la fourniture d’opérateurs téléphoniques, de services d’internet et de réseau

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention constitutive d’un groupement de commandes avec la Communauté d’Agglomération d’Épinal, le Centre Communal d’Action Sociale, l’EPIC Office de Tourisme d’Épinal et de sa région et La Souris Verte, dans le cadre de la fourniture d’opérateurs téléphoniques, de services d’internet et de réseau, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

4/1.2 – Pour les travaux de voirie chemin de défrètement de la Quarante Semaine

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention constitutive d’un groupement de commandes avec la Communauté d’Agglomération d’Épinal, pour les travaux de voirie du chemin de défrètement de la Quarante Semaine, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

5 – AFFAIRES SCOLAIRES

5/1 – Organisation du temps scolaire à la rentrée 2020

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l’organisation du temps scolaire des écoles spinaliennes à la rentrée 2020, à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en place de cette organisation du temps scolaire, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention et signer tout document afférent à ce dossier.

5/2 – Carte scolaire 2020-2021

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les mesures envisagées dans le cadre du projet de carte scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2020, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

6 – ANIMATION ET PROMOTION

6/1 – Versement de subvention d’accompagnement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d’une subvention d’accompagnement pour la location de salles au Centre des Congrès pour les associations suivantes :

- Ligue Contre le Cancer, dans le cadre de l’organisation d’une cérémonie de remerciements aux partenaires des « Foulées Roses » qui s’est tenue le 11 décembre 2019, pour un montant de 1.560 €.
- Comité d’Intérêt de Quartier du Saut-le-Cerf, dans le cadre de l’organisation d’un vide-greniers qui s’est tenu le 9 février 2020, pour un montant de 3.548 €.
- Club Vosgien d’Épinal, dans le cadre de l’organisation de leur Assemblée Générale qui s’est tenue le 22 février 2020, pour un montant de 1.628 €.
- Retraités Militaires des Vosges, dans le cadre de l’organisation de leur Assemblée Générale et d’un repas qui se sont tenus le 29 février 2020, pour un montant de 865 €.

7 – AFFAIRES CULTURELLES

7/1 – Versement d’une subvention d’accompagnement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d’une subvention d’accompagnement d’un montant de 1.000 € au profit de l’Association Les Concerts Classiques d’Épinal dans le cadre d’un concert qui s’est déroulé le 12 janvier dernier.

7/2 – Convention avec l’Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention avec l’Agence Nationale pour les Chèques Vacances, pour l’affiliation du Musée de l’Image au dispositif de paiement par chèques vacances, et à autoriser Monsieur le Maire ou signer la convention correspondante et tout document y afférent.

8 – PERSONNEL

8/1 – Dispositions liées à la période d’état d’urgence sanitaire

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dispositions prises pour la gestion du personnel durant la période d’état d’urgence sanitaire.

8/2 – Régularisation des Indemnités Horaires pour les Travaux Supplémentaires rémunérés

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la régularisation des Indemnités pour les Heures Supplémentaires effectuées durant la période 2008 à 2014.